

24 février 2026

Communication aux actionnaires du compartiment « RMM Court Terme » de la SICAV de droit français « R-co 2 »

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment « **RMM Court Terme** » de la SICAV de droit français « **R-co 2** » (ci-après le « Compartiment »), dont la gestion financière, administrative et comptable est déléguée à Rothschild & Co Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-17000014, dont le siège social est 29, avenue de Messine - 75008 PARIS.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

Nous vous informons que le Conseil d'administration de la SICAV a décidé d'harmoniser le processus de centralisation des ordres de souscription / rachat sur toutes les classes d'actions du Compartiment. Le préavis de 19 heures précédant l'heure de centralisation, auparavant applicable aux actions IC*, IC2* et ID*, est ainsi supprimé.

Désormais, pour l'ensemble des actions du Compartiment, les demandes de souscription et de rachat seront reçues et centralisées chaque jour à 11 heures, et exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré précédent (J-1).

La valeur liquidative sera publiée en J, et les règlements afférents aux souscriptions et aux rachats interviendront le jour ouvré suivant (J+1).

En conséquence, les ordres seront exécutés conformément au tableau ci-dessous* :

Centralisation des ordres de souscription	Centralisation des ordres de rachat	Exécution de l'ordre**	Publication de la valeur liquidative	Livraison des souscriptions	Règlement des rachats
J	J	J	J	J	J

* Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.

** La valeur liquidative sur laquelle seront exécutés les ordres de souscription et de rachat est calculée sur la base des cours de la veille (J-1) et sera publiée à partir de 18h30 heures en J-1. Elle est toutefois susceptible d'être recalculée afin de tenir compte de toute événement de marché exceptionnel survenu avant l'heure de centralisation. La date de publication de la valeur liquidative, qui n'est plus possible d'être recalculée, est J.

(*) *A ce jour, ces actions ne sont pas commercialisées en Belgique.*

Concomitamment à ces évolutions, le Conseil d'administration de la SICAV a également décidé de modifier la rubrique « Titres intégrant des dérivés » afin de supprimer la possibilité pour le Compartiment d'avoir recours à des EMTN/certificats structurés.

Désormais, l'utilisation des titres intégrant des dérivés est limitée à 30% de l'actif net, et inclut le recours aux obligations callable et puttable, dont de « make whole call », ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

La documentation réglementaire du Compartiment sera mise à jour en conséquence de l'ensemble de ces changements.

Quand ces modifications interviendront-elles ?

Cette modification prendra effet le **1^{er} mars 2026**.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

	Impact
Modification du profil rendement/risque	Non
Augmentation du profil rendement/risque	Non
Augmentation des frais	Non

Quel est l'impact de ces modifications sur votre fiscalité ?

Ces modifications sont sans impact sur votre fiscalité. Toutefois, nous vous invitons à vérifier votre situation personnelle auprès de votre conseiller habituel et notamment en cas d'action de votre part dans le cadre de ces modifications.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les Documents d'Informations Clés et le prospectus du Compartiment, à jour des modifications susvisées, seront disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (<https://am.be.rothschildandco.com>).

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Nous informons les investisseurs belges que les Documents d'Informations Clés, le prospectus en vigueur, le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont également disponibles gratuitement en français auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (Rothschild & Co Martin Maurel, 29 avenue de Messine F-75008 Paris, agissant au nom et pour le compte de sa succursale de Bruxelles Rothschild & Co Wealth Management Belgium, 166 avenue Louise B 1050 Bruxelles) et seront également disponibles sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management (<https://am.be.rothschildandco.com>)

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <https://funds360.fefundinfo.com/> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Pour plus d'informations :

Service Clients

clientserviceteam@rothschildandco.com

<https://am.be.rothschildandco.com>

À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction et en architecture ouverte. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 38 milliards d'euros et regroupons près de 180 collaborateurs. Plus d'informations sur le site : www.am.be.rothschildandco.com